



OBSERVATIONS SUR LE PROJET D'INTERCONNEXION FEREL – RENNES

Le projet de réalisation de la première tranche de canalisation de 95 km de long entre la retenue d'Arzal et l'agglomération Rennaise est soumis à enquête publique du 27 avril au 27 mai 2009 au titre du code de l'environnement... sans que l'on comprenne bien son insertion dans les procédures administratives particulières en cours.

Ce projet, au-delà de ses impacts immédiats sur l'environnement, constitue une orientation majeure de la politique d'alimentation en eau potable des départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

Depuis de nombreuses années, Eau & Rivières de Bretagne a alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de préserver la qualité des eaux superficielles et souterraines de ces deux départements, afin de sécuriser la production et l'alimentation en eau potable des populations.

Au-delà des discours, la mise en place de l'interconnexion Férel/Rennes est une nouvelle démonstration coûteuse (50 millions d'euros) de l'échec de la politique de l'eau en Bretagne, et en particulier en Ille-et-Vilaine.

Elle amplifie la fuite en avant en matière de production d'eau potable, caractérisée par l'abandon croissant des ressources locales et la mise en oeuvre d'interconnexions de gros gabarit et à longue distance, dont le coût financier est supporté par les pollués, toujours plus payeurs !

Elle caractérise ainsi un modèle de gestion de l'eau et des milieux aquatiques prolongeant les erreurs du siècle passé, de toute évidence déséquilibrée et non durable.

**Une politique d'approvisionnement en eau potable
inadéquate, aberrante, et contraire aux priorités affirmées**

Que cette enquête publique ait lieu lors même que (pour respecter une directive de 1975 et satisfaire aux exigences de la Commission européenne) l'Etat vient de se trouver contraint de fermer de nouveau quatre prises d'eau alimentaire dont celle des Echelles en Ille-et-Vilaine, pourrait passer pour un simple paradoxe ou un fortuit concours de circonstances.

En réalité, la conjonction de ces deux opérations antinomiques (abandon de plusieurs prises d'eau et travaux pour transporter sur 95 kilomètres de l'eau de l'aval vers l'amont) n'est qu'une illustration supplémentaire d'une politique inefficace, qui n'a pas mis en oeuvre les promesses et les obligations de son schéma directeur régional, et n'a pas davantage tenu compte des constats d'une remarquable mission d'inspection.

Outre que cette interconnexion est présentée comme une solution pour pallier un éventuel besoin supplémentaire en eau potable sur le bassin rennais (qui reste largement à démontrer), il apparaît que si l'on veut examiner objectivement l'écart entre les constats, les promesses et les réalités de la politique d'approvisionnement en eau potable en région Bretagne depuis deux décennies, on se doit de consulter quatre documents majeurs :

- Le Schéma Régional d'Alimentation en Eau Potable (SRAEP) de novembre 1996 ;
- Le rapport sur l'alimentation en eau potable dans le département d'Ille-et-Vilaine de novembre 1998, de Paul COURBOULAY et Pierre BALLAND, évoqué à la page 3 du dossier d'enquête publique (pièce n°2, dossier de projet) ;
- Le schéma de renforcement des ressources en eau potable d'Ille-et-Vilaine (octobre 2000) ;
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vilaine (1^{er} avril 2003).

Ces analyses et programmes, élaborés et rédigés par des acteurs différents, ont pour objectif commun de trouver des solutions à court et moyen terme à une éventuelle pénurie en eau potable résultant, soit d'un accroissement potentiel de population, soit de vidanges de barrages.

Si chacun de ces documents fait référence (parmi bien d'autres solutions) à une interconnexion Férel/Bassin Rennais, tous ces documents mettent en avant de façon catégorique deux moyens qui doivent, avant tout autre, permettre de pallier au risque de pénurie :

1. La reconquête de tous les bassins versants dégradés ;

2. L'utilisation rationnelle et complète des moyens existants, ou l'optimisation des ressources existantes.

Il s'agit de volets complémentaires d'une politique simple, claire, rationnelle, économe, responsable, déclinée par chacun des acteurs majeurs.

Ainsi, **en 1996, voilà ce qu'affirme vigoureusement le SRAEP** suite à l'étude de Saunier Eau et Environnement commandé par le Conseil régional de Bretagne et les quatre conseils généraux :

« La Bretagne doit impérativement satisfaire sa demande en eau, mais, compte tenu de l'importance des investissements en jeu, une attitude responsable commande la prudence dans le choix des options. La stratégie à rechercher réside beaucoup plus dans l'optimisation de la gestion des ouvrages que la recherche d'une sécurité sans limites.

Quoiqu'il en soit, avec les informations dont nous disposons aujourd'hui, l'actualisation montre que les déficits strictement quantitatifs sont sans commune mesure avec les déficits liés à la dégradation de la qualité de la ressource en eau »

En 1998, même constat, plus affiné, des inspecteurs généraux Courboulay/Balland :

« La satisfaction des besoins en eau potable ne pourra s'envisager durablement que par une politique active de reconquête de la qualité des eaux, déjà engagée. **Pour cela, une gestion rigoureuse des bassins versant amont s'impose :**

- par la poursuite des assainissements, collectifs, individuels et industriels,
- **par le raisonnement de la fertilisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires,**
- par la restauration et l'entretien des milieux aquatiques,
- **par l'application de la réglementation** (l'application de la police des eaux, des installations classées...) dans l'objectif de reconquête et de préservation de la qualité de l'eau, qui en constitue un maillon essentiel. Il ne peut en effet être garanti par les seules initiatives volontaires, qu'elles soient aidées financièrement ou non ».

D'ailleurs, ce rapport titre un de ces chapitres : « **Mieux gérer avant d'investir** ».

« Ce principe a valeur d'application générale, et en particulier dans le domaine de l'eau - marqué par le bon sens et le souci d'économie des deniers publics -. Dans le département, le potentiel de mobilisation de la ressource existante n'est pas utilisé à son maximum pour des raisons tenant essentiellement à une mauvaise qualité de l'eau par référence aux exigences requises pour l'eau potable. Des raisons d'ordre quantitatif jouent également, en particulier l'aléa de remplissage de la retenue de Saint-Thurial ».

La priorité est donc la mise à niveau de ce potentiel, avant toute décision d'aménagement nouveau. Celle-ci ne pourra intervenir (...) qu'à l'issue de la démonstration de l'inaptitude des infrastructures en place à répondre dans les délais impartis aux besoins qui s'expriment.

La priorité des priorités doit porter sur la reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versant du Meu, de la Cantache, et du Frémur, qui permettra d'utiliser les équipements existants et de fournir respectivement, 5 Mm3, 4 Mm3 et 1 Mm3 d'eaux supplémentaires, soit sensiblement le déficit prévisionnel de 2010. »

Comme si les inspecteurs craignaient de n'être pas entendus par tous, ils donnent une interview au journal « Ouest-France » le 13 février 1999, qui donne également la parole à M. Christian Benoist, élu en charge de l'eau du bassin rennais.

« Il y a eu des principes forts qui ont sous-tendu notre réflexion, explique Pierre Balland, l'un des deux experts. D'abord, il est préférable de mieux gérer plutôt que d'investir; ensuite, il faut reconquérir le patrimoine en eau de l'Ille-et-Vilaine, patrimoine relativement altéré ; ceci implique une vigoureuse politique de reconquête de la qualité ; troisièmement, privilégions la solution locale »

« La priorité des priorités doit porter sur la reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versants du Meu de la Cantache et du Frémur qui permettra d'utiliser les équipements existants et de fournir respectivement 5,4 et 1 millions de m3 d'eaux supplémentaires, soit sensiblement le déficit prévisionnel de 2010 ». Cette reconquête déjà engagée doit être renforcée, préconisent les deux experts.

« C'est un bon rapport, renchérit Christian Benoist, l'élu rennais (en charge de l'eau), car il met l'accent sur le besoin de reconquête de la qualité de l'eau. Mais j'entends ça depuis 4 ou 5 ans. Et je constate que l'opération Bretagne Eau Pure, pour laquelle Rennes a donné 15 millions de francs, n'a pas encore donné de résultats significatifs. Et on ne sait pas si cette reconquête aura porté ses fruits d'ici 2005 ! »

Mieux encore, à réception du rapport Courboulay/Balland, les directeurs de Cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et du ministre de la Agriculture et de la Pêche écrivent le 21 janvier 1999 à Monsieur le Préfet de Région Bretagne et aux préfets du Morbihan, des Côtes d'Armor et de Loire Atlantique :

« Il apparaît clairement que l'augmentation de la demande à prévoir peut être couverte par une meilleure gestion des ressources existantes dont l'utilisation peut être améliorée.

La reconquête de la qualité des eaux apparaît comme l'enjeu majeur et le préalable indispensable au maintien de la qualité des eaux distribuées. Elle permettra de tirer le meilleur parti des prises d'eau en rivières ainsi que des deux retenues la Cantache et du Bois Joli. Il est regrettable en effet que des réserves financées sur fonds publics ne puissent être exploitées aux fins d'alimentation en eau potable pour lesquelles elles avaient été financées. »

En octobre 2000, le Schéma de renforcement des ressources en eau potable en Ille-et-Vilaine publié sous l'égide de l'Agence de l'eau, du Conseil Général et de Saunier Techna, ne dit pas autre chose, à savoir :

« La détermination des ressources mobilisables ou la prise en compte des ressources mobilisées, suppose la poursuite ou la mise en oeuvre d'une politique d'accompagnement sous forme d'actions fortes de reconquête de la qualité.

Le Schéma Régional d'alimentation en Eau Potable de la Bretagne de 1996 a mis en évidence le caractère déterminant de la dégradation de la qualité dans le bilan ressources/besoins.

Cette nécessité de politique active de reconquête de la qualité a été rappelée dans le rapport de novembre 1998 sur l'alimentation en eau potable du département d'Ille-et-Vilaine.

Comment pourrait-il en être autrement sur les ressources véritablement stratégiques d'Ille-et-Vilaine ? »

Pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine, arrêté par le Préfet de Région le 1^{er} avril 2003, « ce projet d'interconnexion amène à confirmer la nécessité de la reconquête des eaux du réservoir de la Cantache pour qu'elles soient potabilisées dans les meilleurs délais ».

Cette nécessité est confirmée par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France qui demande au Préfet dans son avis du 8 décembre 2003 « la mise en oeuvre à l'amont de la retenue d'actions réglementaires et d'un programme départemental de contrôle des activités polluantes. »

Restauration des bassins versants dégradés, reconquête de la qualité de l'eau de la réserve de Villaumur sur la Cantache, restauration de la qualité de l'eau du Meu, du Frémur, du Couesnon : autant de priorités affirmées, autant de mesures considérées comme le préalable indispensable à la création de l'interconnexion objet de la présente enquête publique.

Quel est aujourd'hui le bilan de réalisation de ces priorités ?

- Le barrage sur la Cantache, prévu pour assurer l'alimentation en eau potable d'une partie de l'Ille-et-Vilaine a coûté 6 millions d'euros aux contribuables. En 1992, les différents services officiels, parfaitement informés de la mauvaise qualité des eaux, se voulaient pourtant rassurants comme en témoigne le compte-rendu de séance du Conseil Départemental d'hygiène d'Ille-et-Vilaine du 19 mai 1992 :

6°) Projet de construction du barrage de VILLAUMUR

Le Conseil entend le rapport présenté par M. SPINELLI, Ingénieur Divisionnaire à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, qui complète son exposé par l'avis de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui n'a pu être repris dans le dossier transmis.

La fonction hydraulique du barrage (laminage des crues et soutien d'étiage de la Vilaine) devrait permettre de satisfaire les objectifs de qualité de la Vilaine, mais l'utilisation de ses eaux à des fins de potabilisation ne présente pas toutes les garanties nécessaires.

Les conclusions des différentes études, présentées dans ce dossier, s'accordent pour souligner la qualité médiocre des eaux d'alimentation (teneurs élevées en matières organiques, nitrates, phosphore, pesticides), et les risques d'eutrophisation de la future retenue.

Cependant le dossier prévoit un plan d'amélioration (réduction des pollutions, périmètre de protection...) dont la mise en application conditionnera la qualité des eaux du barrage.

M. SPINELLI indique, avec l'appui de M. SEVELLEC, que le volume des eaux retenues par les barrages entraîne un effet tampon sur les variations de qualité des eaux qui alimentent les réservoirs.

M. SEVELLEC indique également que le SYMEVAL et le Conseil Général ont engagé la politique d'acquisition foncière utile, soutenue par l'Agence de l'Eau. Il précise en réponse à Mme MAILLARD que la protection du paysage de bocage est une contrainte qui a été prise en compte dans le remembrement et l'aménagement du site.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte les conclusions favorables du rapporteur.

Quinze ans après son engagement, le barrage n'est toujours pas utilisé pour produire de l'eau potable, sa qualité demeurant largement insuffisante !

- La prise d'eau située sur le bassin des Echelles a été fermée pour cause de teneurs trop élevées en nitrates !
- Le Couesnon et le Quincampoix ont enregistré en 2008 des dépassements de la limite réglementaire en nitrates pour fabriquer de l'eau potable !
- Cinq captages (Pont Avé sur le Frémur, Rophémel sur la Rance, Fontaine La Chèze sur le Nançon, Beaufort et Mireloup) ont dépassé la norme de 10 mg/l en matières organiques durant respectivement 17, 25, 34, 50 et 100 % de l'année 2008.

Malheureusement, le responsable de l'eau de Rennes avait raison : les programmes de reconquête et de lutte contre la pollution diffuse ont coûté des centaines de millions d'euros pour une efficacité très limitée.

Quinze ans plus tard, à cause de l'incohérence des politiques agricoles et environnementales, auxquelles s'ajoute l'insuffisance des actions réglementaires et la poursuite de la déstructuration du paysage rural, l'abandon des ressources locales se poursuit, au mépris des orientations fondamentales de la politique de l'eau.

Nul doute que cet abandon ne pourrait qu'être conforté par la création de ce tuyau de 95 km !

Des engagements non respectés, l'argent public gaspillé.

L'interconnexion Férel/Rennes marque donc l'échec de deux décennies d'une politique de l'eau et illustre le non respect des engagements pris. Elle ajoute au gâchis de l'argent public en la matière, et s'avère constituer une fort coûteuse solution de facilité. Elle symbolise la prolongation des politiques palliatives de gestion non équilibrée et non durable de la ressource, qui ont cours depuis plusieurs décennies.

De surcroît, la volonté de réalisation de cette entreprise semble poser un certain nombre de questions non abordées à notre connaissance :

1. Cette interconnexion résulte d'études anciennes, anticipant des pénuries d'eau à échéance 2005 et 2010. Sauf erreur de notre part, ces pénuries annoncées n'ont pas eu lieu. Et si de nouvelles études avaient été réalisées, elles devraient être rendues publiques à la fois dans un souci de transparence et pour pouvoir éventuellement donner lieu à un débat et une contre-expertise publics.

Ce point est d'autant plus important que toutes les données récentes, jusqu'à preuve du contraire, montrent que la consommation globale d'eau (ménages et industries en particulier) n'a non seulement pas augmenté, mais tend au contraire à diminuer. Une tendance de fond, que la nouvelle politique de récupération des eaux pluviales ne peut qu'accentuer à l'avenir, et qui peut compenser largement le développement démographique.

Evolution des volumes en Ille et Vilaine par SMP										
en Mm3	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Production	52,84	50,78	51,17	51,64	51,97	53,48	53,63	52,97	52,22	51,24
Distribution	55,38	53,41	53,60	54,56	55,16	57,25	56,87	57,29	56,98	54,38

2. De surcroît, cette interconnexion présente un coût supplémentaire certain (outre les coûts d'investissement à amortir, des coûts d'exploitation notamment énergétiques qui, sauf erreur, ne figurent pas explicitement dans le dossier d'enquête publique, en toute hypothèse avec la rigueur et la précision qui gouvernent un tel investissement).

3. Alors que cette interconnexion est destinée (selon les documents précédemment cités ayant conduit au projet d'interconnexion) à pallier le déficit « possible » les années de sécheresse pour les gros consommateurs (industries, élevages), il apparaît pour le moins indispensable et politiquement cohérent, de pratiquer une politique tarifaire conséquente.

Ceci implique non point un tarif dégressif ou égal selon le volume d'eau consommée, mais tout au contraire une tarification progressive, ainsi qu'une tarification saisonnière estivale assise sur des télérelèves pour les très gros consommateurs.

4. Aller chercher de l'eau toujours plus loin, qui plus est en aval pour la remonter en amont d'un même bassin après l'avoir potabilisée, est une **opération d'une rationalité plus que douteuse** quand on songe qu'on va chercher une eau qui par le jeu des débits, assurent une dilution des polluants, mais présentant des flux supérieurs en nitrates, phosphore, pesticides, rejets médicamenteux, dont la Vilaine s'est chargée de Rennes à son embouchure.

5. Aller chercher de l'eau en aval lors même qu'on a construit en amont de Rennes un barrage de 7 millions de m³ sur la Cantache, à Villaumur, opérationnel depuis 1995, géré par le SYMEVAL, d'un coût **de 140 millions de francs soit 21 millions d'euros**, et dont l'un des objectifs affiché (et prôné par le SRAEP de 1990) est le stockage d'eau brute en vue de la potabilisation. Et n'avoir pas depuis 15 ans pris des mesures indispensables pour faire baisser les taux de matières organiques, nitrates, etc pour **rendre à ce barrage sa vocation initiale d'approvisionnement en eau potable**, est non seulement incompréhensible, mais de surcroît inadmissible pour ne pas dire scandaleux quand on songe que l'Ille-et-Vilaine est un des départements recordman du prix de l'eau en France.

6. Aller chercher de l'eau en aval lors même qu'on n'a pas procédé à toutes les recherches nécessaires pour trouver d'éventuelles nouvelles **ressources souterraines** mobilisables en appoint. Certes, il est d'usage de dire que la Bretagne ne dispose pas de ressources phréatique d'importance. Il n'en demeure pas moins vrai que la quasi-totalité des usines de production agroalimentaires (aux consommations égales à des villes de moyenne importance) savent y recourir. Et pour prendre un exemple en Ille-et-Vilaine : le Groupe Lactalis à Retiers pompe 500.000 m³ environ chaque année à partir de quatre forages.

7. On ne peut toujours pas à notre connaissance, effectuer les **prélèvements prévus dans le Meu et l'Aff** afin de recharger pleinement la réserve de la Chèze-Canut (l'une des principales ressources du syndicat de production du bassin rennais), et sécuriser ainsi à moindre frais l'alimentation en eau des rennais pour l'avenir (comme prévu par ses concepteurs initialement).

8. Avec ce projet, l'Ille-et-Vilaine entérine l'abandon du principe d'une **autosuffisance départementale**, comme si ce département ne possédait pas un réseau hydrographique et des réserves phréatiques suffisantes.

9. Il serait pour le moins d'une nécessaire transparence démocratique d'indiquer quelle en sera la **conséquence sur la facture d'eau du consommateur d'eau en Ille-et-Vilaine**, dont on ignore les modalités de concertation avec les représentants des usagers en l'espèce.

10. Alors que le dossier justifie cette interconnexion comme une sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des habitants du bassin rennais et de l'est du Morbihan, nous y voyons bien davantage pour notre part un **moyen de pérennisation de la gabegie actuelle** : « captages abandonnés du fait du dépassement chronique des normes de potabilisation, et démobilité vis-à-vis des opérations de reconquête des bassins versants dégradés ».

Vingt ans que ce projet d'interconnexion était dans les tiroirs, vingt ans que la politique de reconquête de la qualité de l'eau est en panne. Cette interconnexion est indiscutablement le symbole d'une faillite.

A bien y réfléchir, ce projet, louable dans son intention première, est en fait la négation de tous les programmes de reconquête de l'eau menés en 20 ans.

Eau & Rivières de Bretagne ne saurait contester la nécessité d'assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable des habitants du bassin rennais. Ce qui nous paraît à l'analyse poser problème, c'est que 15 ans après la mise en place du schéma régional, on mette en œuvre la mesure technique la plus onéreuse sans avoir rempli l'obligation première de restauration des bassins versants dégradés et d'utilisation préalable de toutes les ressources existantes.

Pour cette raison majeure, Eau & Rivières de Bretagne donne un avis défavorable au projet.

Position adoptée par le conseil d'administration réuni le 16 mai 2009

Le Président d'Eau & Rivières de Bretagne
C. RIGAUD



Pièces jointes

Tableau relatif à la consommation de la Ville de Rennes

Tableau de production et de consommation du SMP d'Ille-et-Vilaine

Annexe du rapport Courboulay sur le barrage de Villaumur sur la Cantache

Lettre des directeurs de cabinets des ministres de l'agriculture et de l'environnement suite au rapport Courboulay

Article de Ouest France du 13 février 1999